

Conseil exécutif

Cent vingt-sixième session
Tolède (Espagne)

10-11 juin 2026

Point 6 de l'ordre du jour
Rapports des organes subsidiaires du Conseil

CE/126/6 rev.2
Madrid, 5 juin 2026
Original : anglais

ONU Tourisme agit pour l'environnement. Tous les documents du Conseil exécutif sont consultables sur le site Web d'ONU Tourisme à l'adresse www.untourism.int/fr ou en utilisant le code QR sur cette page.

**Conclusions des réunions des organes subsidiaires du Conseil exécutif
depuis sa cent vingt-quatrième session****Résumé**

Les organes subsidiaires du Conseil exécutif ci-après se sont réunis depuis la cent vingt-quatrième session du Conseil exécutif s'étant déroulée dans le cadre de la vingt-sixième session de l'Assemblée générale [8 novembre 2025, Riyad (Arabie saoudite)] : Comité du tourisme et de la compétitivité, Comité des statistiques, Comité du tourisme et de la durabilité, Groupe de travail interinstitutions sur le tourisme et l'action climatique et Comité technique sur l'éducation en ligne dans le tourisme.

En outre, les comités suivants se réuniront le 10 juin 2026 à Tolède dans le cadre de la cent vingt-sixième session du Conseil exécutif et feront rapport au Conseil : Comité du programme et du budget et Comité des questions relatives au collectif des Membres affiliés.

PROJET DE DÉCISION¹

Point 6 de l'ordre du jour

Rapports des organes subsidiaires du Conseil

(documents CE/126/6 rev.2, MPIC/SC/2025, MPIC/SC/2026, CTS/21/SumConcl., CTS/22/SumConcl., IWGCA/1/minutes, IWGCA/2/minutes, CE/124/PBC30 et CE/126/CMAM/9)

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné les rapports des organes subsidiaires du Conseil suivants :

- Le Comité du tourisme et de la compétitivité,
 - Le Comité des statistiques,
 - Le Comité du tourisme et de la durabilité,
 - Le Groupe de travail interinstitutions sur le tourisme et l'action climatique,
 - Le Comité technique sur l'éducation en ligne dans le tourisme,
 - Le Comité du programme et du budget, et
 - Le Comité des questions relatives au collectif des Membres affiliés,
1. *Remercie* les membres de ses différents organes subsidiaires pour les résultats précieux obtenus à ce jour ;
 2. *Prend note* des informations et des recommandations fournies par les organes subsidiaires précités ;
 3. Les *encourage* à mettre en œuvre les initiatives proposées ;
 4. *Invite* les Membres à participer activement aux comités et à les soutenir en contribuant à leurs travaux ; et

Ayant lu le plan de travail provisoire 2026-2027 du Groupe de travail interinstitutions sur le tourisme et l'action climatique tel qu'il figure dans le procès-verbal de la deuxième réunion du comité (IWGCA/2/minutes),

5. *Approuve* le plan de travail 2026-2027 du Groupe de travail interinstitutions sur le tourisme et l'action climatique qui sera mis en œuvre sur une base volontaire et conformément au programme de travail et budget de l'Organisation.

¹ Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil exécutif, voir le document des décisions publié à la fin de la session.

I. Introduction

1. Comme le prévoit l'article 14 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, toutes les résolutions, recommandations et autres décisions formelles du Conseil et de ses organes subsidiaires sont communiquées par le Secrétaire général aux membres de l'Organisation.
2. Il est rendu compte ici des conclusions formulées par les organes subsidiaires du Conseil depuis la vingt-sixième session de l'Assemblée générale tenue à Riyad (Arabie saoudite) du 7 au 11 novembre 2025
3. Depuis la cent vingt-quatrième session du Conseil qui s'est déroulée le 8 novembre 2025 dans le cadre de l'Assemblée, les organes subsidiaires suivants du Conseil se sont réunis :
 - a) Comité du tourisme et de la compétitivité
 - b) Comité des statistiques
 - c) Comité du tourisme et de la durabilité
 - d) Groupe de travail interinstitutions sur le tourisme et l'action climatique
 - e) Comité technique sur l'éducation en ligne dans le tourisme
4. En outre, les comités suivants se réuniront le 10 juin 2026 à Tolède dans le cadre de la cent vingt-sixième session du Conseil exécutif et feront rapport au Conseil :
 - a) Comité du programme et du budget
 - b) Comité des questions relatives au collectif des Membres affiliés.

II. Comités

A. Comité du tourisme et de la compétitivité

5. Le Comité du tourisme et de la compétitivité s'est réuni à deux reprises depuis son dernier rapport au Conseil exécutif.
6. Le Comité a tenu sa dix-septième réunion le 7 novembre 2025 à Riyad (Arabie saoudite) à l'occasion de la vingt-sixième session de l'Assemblée générale. Sur la lancée des progrès réalisés, la réunion a permis au Comité d'avancer, en mettant particulièrement l'accent sur les trois volets principaux de l'initiative phare de l'Organisation, le « Rapport sur le tourisme mondial », dont la publication est prévue en 2026 : analyse comparative des politiques, indicateurs de performance et prospective, avec des chapitres sur des thèmes spécifiques.
7. Un document d'information a également été présenté lors de la vingt-sixième session de l'Assemblée générale, [50 ans de tourisme : Tendances mondiales et scénarios pour demain](#). Il dresse un bilan de l'évolution du tourisme ces cinq dernières décennies et comprend des prévisions pour 2030 et des scénarios possibles pour l'avenir du secteur.
8. La dix-huitième réunion du Comité, tenue le 20 janvier 2026 à Madrid (Espagne), a porté sur les dernières nouveautés en ce qui concerne le Rapport mondial sur le tourisme, combinant l'analyse des politiques et de la planification nationale du tourisme avec l'évaluation à partir de données factuelles de la performance du secteur sur les plans économique, social, environnemental et de la gouvernance, ainsi que les priorités du programme de travail du Comité pour 2026-2027.
9. Les membres du Comité ont décidé d'avancer dans le programme de travail 2026-2027, tel qu'approuvé par l'Assemblée générale à sa vingt-sixième session [résolution 780(XXVI)], en soulignant que la capacité d'accueil des sites touristiques et le tourisme interne sont des domaines qui réclament une attention et des efforts accrus.

B. Comité des statistiques

10. Le Comité des statistiques a tenu une réunion depuis son dernier rapport au Conseil exécutif.
11. La vingt et unième réunion du Comité s'est déroulée les 7 et 8 novembre 2025 à Riyad (Arabie saoudite), dans le cadre de la vingt-sixième session de l'Assemblée générale.
12. Le Comité a examiné le projet de programme de travail 2026-2027 en ce qui concerne les statistiques du tourisme et demandé davantage de moyens dans ce domaine pour sa mise en œuvre. Le Comité s'est aussi penché sur les progrès dans la mise en place, à l'échelle mondiale, du Cadre statistique de mesure de la durabilité du tourisme, a pris note des avancées des pays et appuyé l'élaboration d'un ensemble de base d'indicateurs fondés sur le Cadre à des fins de comparabilité internationale, en étroite coordination avec l'OCDE et Eurostat.
13. En outre, les membres du Comité ont accueilli favorablement l'élaboration d'un questionnaire type, utile pour permettre aux pays de mesurer, d'une manière harmonisée, les perceptions du tourisme par les communautés réceptrices, sachant que c'est un aspect très demandé du Cadre.
14. Le Comité a également appuyé la poursuite de l'élaboration d'un Cadre harmonisé sur les questions d'environnement, de société et de gouvernance (ESG) pour les entreprises touristiques, se félicitant de la création prévue d'un groupe d'experts et d'une ébauche de cadre que l'on attend pour 2026.

C. Comité du tourisme et de la durabilité

15. Le Comité du tourisme et de la durabilité a tenu deux réunions depuis son dernier rapport au Conseil exécutif.
16. La vingt et unième réunion du Comité du tourisme et de la durabilité s'est déroulée le 7 novembre 2025 à Riyad (Arabie saoudite), à l'occasion de la vingt-sixième session de l'Assemblée générale.
17. À cette réunion, le Comité a pris note de l'aperçu présenté par le secrétariat des progrès dans divers domaines d'activité clés, à savoir l'importance de mobiliser l'Assemblée générale des Nations Unies pour rehausser la place du tourisme au sein du système des Nations Unies plus largement, les principales conclusions concernant la biodiversité et le tourisme respectueux de la nature, le soutien continu à la signature de la Déclaration de Glasgow sur l'action climatique dans le tourisme, le rôle des observatoires à l'appui de la transformation durable au niveau infranational et le rapport d'étape consacré à l'Initiative mondiale sur les plastiques dans le secteur du tourisme.
18. Le Comité du tourisme et de la durabilité a tenu sa vingt-deuxième réunion à Madrid (Espagne) le 22 janvier 2026. Ce fut le point de départ d'un processus structuré permettant aux États membres, par l'entremise du Comité du tourisme et de la durabilité, de guider la feuille de route de l'Année internationale du tourisme durable et résilient (2027).
19. Conscient de l'importance d'une ferme prise en main du processus par les États membres et de l'appropriation régionale, le Comité a également décidé de créer un Comité de pilotage de l'Année internationale composé des membres du Comité du tourisme et de la durabilité, des présidents des commissions régionales d'ONU Tourisme et d'un choix de partenaires, selon qu'il conviendra (voir CE/126/5).

D. Comité technique sur l'éducation en ligne dans le tourisme

20. Le Comité technique sur l'éducation en ligne dans le tourisme a tenu sa septième réunion par des moyens virtuels le 10 décembre 2025. Cette réunion a marqué le début d'un nouveau cycle de mandat pour la période 2025-2029 et l'élection du Portugal à la présidence et de l'Uruguay à la vice-présidence.

21. À cette réunion, le Rapport sur l'éducation 2025 a été présenté en mettant en lumière le Cadre d'ONU Tourisme pour l'éducation à 360 degrés, lequel recouvre six piliers : enseignement secondaire, enseignement supérieur, formation des cadres, apprentissage en ligne, académies internationales et assurance qualité grâce à la certification TedQual.
22. Le Comité a également approuvé la proposition de répartition géographique des bourses pour 2026 comme suit : 50 % pour l'Afrique, 30 % pour l'Asie-Pacifique et 20 % pour les Amériques. Les membres ont également été d'accord pour donner la priorité aux pays ayant utilisé plus de 50 % de leurs bourses en 2025.

III. Groupes de travail

A. Groupe de travail interinstitutions sur le tourisme et l'action climatique

23. Le Groupe de travail interinstitutionnel sur le tourisme et l'action climatique a tenu sa première réunion le 7 novembre 2025, avant la cent vingt-quatrième session du Conseil exécutif tenue à Riyad (Arabie saoudite) le 8 novembre. Le Conseil a pris note du mandat régissant le fonctionnement du Groupe de travail interinstitutionnel sur le tourisme et l'action climatique [décision 2(CXXIV)].
24. À sa première réunion, le Groupe de travail a élu, parmi ses 29 membres, le Brésil à la présidence et les Maldives et Antigua-et-Barbuda à la vice-présidence. Le Groupe de travail a demandé au secrétariat d'apporter son concours à l'élaboration d'un plan de travail biennal correspondant aux priorités identifiées et opérant en accord avec le programme de travail et budget de l'Organisation, qui s'appuie tout particulièrement sur le travail du programme tourisme durable du réseau One Planet. Les membres ont été invités à contribuer au plan de travail et à désigner un correspondant technique assurant la liaison avec le secrétariat. D'autres États membres peuvent rejoindre le Groupe de travail à tout moment.
25. À sa deuxième réunion, tenue sous forme de deux séances en ligne les 23 et 30 avril 2026 pour tenir compte des différents fuseaux horaires, le Groupe de travail a passé en revue les progrès réalisés depuis sa première réunion et avancé dans la préparation de son plan de travail 2026-2027. Le secrétariat a présenté un cadre structuré autour de quatre axes stratégiques : les politiques, pour renforcer les politiques en matière d'action climatique dans le secteur du tourisme à l'appui des objectifs nationaux pour le climat ; les financements, pour améliorer l'accès aux financements en faveur de l'action climatique dans le secteur du tourisme ; les solutions, pour permettre l'expansion des approches transposables en matière de décarbonation et d'adaptation ; et la mobilisation, pour renforcer les capacités et mettre à contribution les parties prenantes pour la mise en œuvre.
26. Le Président du comité a prié le secrétariat de diffuser le projet final de plan de travail auprès des membres avant le 4 mai. Les membres seraient ensuite invités à faire part de leurs commentaires et à valider le projet avant le 15 mai, après quoi, en l'absence de commentaires, le plan de travail serait considéré validé pour en saisir le Conseil exécutif.
27. Les membres du Groupe de travail ont accueilli favorablement les axes stratégiques proposés et le plan de travail provisoire, soulignant la nécessité d'une approche pragmatique, souple et orientée vers l'action, conjuguant le soutien du secrétariat et les interventions des membres. Les activités proposées comprennent des réunions du Groupe de travail, des échanges techniques, des séances d'apprentissage entre pairs, la diffusion de formations en ligne, un appui aux Journées du tourisme des COP31 et COP32 et la mise au point de contenus pratiques comme des orientations en matière d'adaptation et un recueil de solutions de décarbonation et d'adaptation. Les membres ont été invités à faire part de leurs commentaires et ont validé le projet de plan de travail pour en saisir le Conseil exécutif.

IV. Réunions des comités dans le cadre de la cent vingt-sixième session du Conseil

28. Le Comité du programme et du budget tiendra sa trente et unième réunion le 10 juin 2026, avant la cent vingt-sixième session du Conseil exécutif. Sous la présidence du Pérou et la vice-

présidence de la Suisse, le Comité examinera tous les documents relatifs au budget et au programme de travail de l'Organisation, avant leur examen par le Conseil.

29. La neuvième réunion du Comité des questions relatives au collectif des Membres affiliés se tiendra également le 10 juin 2026, avant la session du Conseil. Sous la présidence de l'Argentine, le Comité s'occupera d'examiner, de valider et de recommander au Conseil l'admission provisoire d'entités, conformément aux dispositions de l'article 6 g) de la Charte du collectif des Membres affiliés, sous réserve de la ratification par l'Assemblée générale à sa vingt-septième session.
